

N° 23 OCTOBRE 1965

"LE PEUPLE BRETON"  
mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.  
1890-57 RENNES, Hervé GRALL

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé.

# LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

## L'U. D. B. et M. MITTERAND

(Voir notre Edito page 2)

### LE REGNE DES TRICHEURS

Lors du référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel, le national-gaullisme usa de la démagogie la plus basse, accusant l'opposition — hostile à ce mode de plébiscite — de n'être pas démocratique, alors que les gaullistes, eux, faisaient confiance au peuple...

Jolie chanson en vérité. Mais ces messieurs de l'U.N.R. et du gouvernement tout en « faisant confiance » au peuple préfèrent ne rien laisser au hasard. Et la propagande de s'insinuer partout, et les barbouzes de pulluler... Tout cela avec quel argent ? Celui des cotisations versées à l'U.N.R. par ses adhérents ou celui que nous devons verser à l'Etat et que l'on gaspille ?

S'il est un domaine où l'on peut aisément constater combien le gaullisme méprise le peuple qu'il trompe, c'est bien celui de la radio et de la télévision. La censure est là, partout, vigilante et bête, qui ne veut pas se laisser voir et dont les procédés disqualifient un régime qui se prétend républicain. Censure et propagande. On ne laisse voir et entendre que ce qui ne gêne pas l'image sacro-sainte du paradis gaulliste. Au lieu d'informer, on déforme, on triche. En veut-on des exemples ?

Voyons comment, en pleine période pré-électorale, se pratiquait la télévision, l'objectivité à la française... La dernière « conférence de presse » de De Gaulle est passée, à chacun le sait !, sur les deux chaînes, à chaque journal, parlé et dans son intégralité. Il y a quelques jours — le 21 septembre exactement — M. François Mitterand annonçait son programme au cours d'une conférence de presse. L'O.R.T.F. y délégua un cameraman et une reporter. Au cours de l'émission du soir, on vit M. Mitterand à peine une minute, on l'entendit quelques secondes !!! Le jeu est facile : soumise à de telles inégalités la campagne électorale, pratiquement ouverte par De Gaulle, le premier, est complètement faussée. Mais il y a mieux : il ne se passe plus de journées où n'apparaisse sur le petit écran le ministre-de-service-ce-soir-là. Tout est bon pour les gaullistes : Douve de Murville à l'O.N.U. Giscard, dit d'Estaing, à quelque « conférence technique » ; Pisani dans un banquet et Herzig à... l'enterrement de Terray. Notons qu'après fut un ami de l'alpiniste disparu : bien qu'il en ait parlé deux jours de rang, on pourrait le comprendre, à la rigueur... par respect pour Lionel Terray. Mais là où on comprend moins, c'est lorsqu'on voit Frey, ministre de la Police, dans

une émission, par ailleurs remarquable, consacrée au très-progressiste feu le père Teilhard de Chardin ! Frey progressiste ou « ami de "Témoignage chrétien" » ? Non, Frey, candidat U.N.R. le lendemain dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris... ayant désiré se présenter aux électeurs comme un bon chrétien — il parla peu du père Teilhard, beaucoup de lui-même et de sa « foi catholique » —. Bref, tout ceci tourne au scandale permanent ! Le monopole étatique en matière d'information est toujours dangereux : aux mains des gaullistes, c'est un instrument contre la liberté. Tout programme politique qui n'insisterait pas sur le nécessaire retour à la liberté d'expression et à l'objectivité à l'O.R.T.F. ne serait pas démocratique.

Certes, souvent, la propagande gaulliste est grosse de ficelles mal dissimulées. Il lui arrive des mésaventures : tel athlète renommé qui sert dans la « garde d'honneur » du régime connaît des déboires retentissants alors qu'une fois encore sa performance future avait été montée en épingle par les reporters chauvins dirigés par le très-gaulliste Marcillac. Mais ces « gaffes » sont l'exception et c'est du travail bien fait que l'équipe Contamine-Dupont accomplit jour après jour. Soumis à cette propagande intense, conditionnée de plus par la lecture d'une presse quotidienne sans honneur ni talent, la masse populaire tombe dans une résignation facile et désabusée... « On n'y croit plus » ; le prolétaire tourne au petit bourgeois mesquin et prêt à toutes les servilités. Les problèmes essentiels deviennent pour des millions de Français, non la prospérité économique mais le résultat du tiers-cé : non la liberté d'expression mais les déboires sentimentaux des vedettes frelatées...

Pauvre France ! Pauvre régime qui pourrit tout ce qu'il touche. Pauvre système que celui qui doit tricher pour subsister, qui ne pratique pas l'honnête dialogue démocratique et qui lui préfère le monologue suranné d'un général de 75 ans !

Pour nous autres, Bretons, la conduite est claire : il faut lutter contre le somnolent politique qui gagne le vieil hexagone ; il faut profiter de la jeunesse relative de notre peuple ; il faut démystifier sans cesse les propos du Pouvoir et pour cela, il faut dire la vérité quoi qu'il puisse nous en coûter. Le salut de la Bretagne et le salut de la démocratie ne seront possibles que lorsque prendra fin le règne des tricheurs.

Ronan PAGAN.

### EN MARGE

Dans une salle de la mairie de Plouray, une femme d'une cinquantaine d'années (d'origine urbaine par son style et son comportement), discute avec une jeune fille — une stagiaire sans doute — des inconvénients des palmants et de diététique. C'est jour de marché et elle est là, au titre de l'aide sociale, pour conseiller et donner des renseignements dans le domaine des Allocations familiales, de la Sécurité sociale, etc.

Sur un ton badin de salon, la discussion continue sur l'usage incohérent des antibiotiques. Entre un homme d'une quarantaine d'années, légèrement voûté, mal à l'aise, le bérêt dans les mains ; il s'assied face aux deux conseillères, tend des lettres et des imprimés qu'il a reçus. Son cas : ouvrier agricole, émigrant chaque saison pour faire la campagne d'arrachage des betteraves, une caisse de Sécurité sociale du département du Nord lui demande des renseignements et des papiers qu'elle doit avoir ou qu'elle devait demander à la caisse du Morbihan.

Après quelques questions auxquelles l'intéressé de moins en moins à l'aise répond lentement, l'assistante sociale a tout de suite compris : c'est un cas très simple, très clair, banal, de mauvaise coordination entre deux services administratifs. « Ne vous faites pas de souci, Monsieur... », et d'expliquer dans son français clair, distingué, la solution de ce cas très simple. L'ouvrier agricole continue à se trasser, reprend son problème dans un français où il trébuche à chaque mot un peu inhabituel (indemnité), pose des questions auxquelles il a déjà été répondu dans la logique de l'assistante ; il a le sentiment profond qu'il y a une injustice dans le retard que met cette caisse à le payer, qu'il va de nouveau être « roulé ». L'assistante, de son ton monotone, recommence à expliquer. L'homme pose une dernière question, guettant une parole qui

réponde à son inquiétude... Non, de nouveau, le mécanisme incompréhensible de clarté, de politesse compassée. Il s'en va.

« C'est curieux quand même cette méfiance ! » — « Mais oui, les pauvres ils n'ont pas confiance ; on leur explique pourtant ; je ne comprends pas... » Petits sourires entendus et la conversation reprend sur les nouveaux remèdes, l'alimentation équilibrée...

Sous-prolétaire, appartenant à un autre univers psycho-social, obligé de se servir d'une langue qui n'est pas la sienne, résigné il est en marge.

En marge, cette vieille femme, « vivant » sur quelques ares de terre, dans un isolement géographique — depuis plus de dix ans, les d'hermiers habitants ont abandonné moulin et maisons de ce hameau — et moral. Ne comprenant pas le français, elle est devenue progressivement étrangère en son pays (les jeunes, les notables, l'église ne s'adressant plus à elle en breton). Pendant quinze jours, un de nos camarades est venu passer ses vacances dans une maison de ce hameau, discutant avec elle en breton. Comme il s'appretait à partir, cette femme de plus de soixante dix ans a pleuré. Elle aussi était en marge.

Pour cette cultivatrice, mère de trois enfants, qui discutait avec nous sur un marché où nous vendions le « Peuple breton », c'était le point de rupture. Deux de ces enfants avaient émigré au Canada ; la dernière, une fille, terminait ses études dans un établissement technique agricole dans l'espoir qu'elle resterait sur la ferme. Nous lui parlions de la détresse des vieux ménages dont tous les enfants avaient émigré, de ces villages où parce qu'il n'y a plus d'espoir les vieillards se suicident... Nous n'avons pas continué : elle n'était pas sûre que sa fille reste. Demain, eux aussi seraient peut-être en marge.

« Sentimentalisme sur quelques cas » s'exclameront certains. Quelques cas... ou des milliers de cas qu'on ne veut pas voir pour laisser faire la solution « naturelle », inhumaine, et pour éviter comme sur le fleau de l'alcoolisme de chercher les raisons profondes, de déterminer les responsabilités.

Y.-C. V.

EN CONSTRUCTION A PONT-L'ABBÉ :

### LA RESIDENCE DE L'ETANG

(Société Civile Immobilière)

IMMEUBLE DE BON STANDING

DONNANT SUR LE SQUARE DE LA MADELEINE (PARKING ET JARDINS PUBLICS)

ET RUE CH.-LE BASTARD (GARAGES)

TYPES : 2, 3, 4 et STUDIOS

FACILITES D'ACQUISITION

QUELQUES MAGASINS ET BUREAUX ENCORE DISPONIBLES EN REZ-DE-CHAUSSEE  
2 000 m<sup>2</sup> PARC, EN PROPRIÉTÉ INDIVISE

Pour tous renseignements, s'adresser : Jean-Pol LE BERRE, Agent immobilier, Pont-l'Abbé  
Bureaux ouverts le matin. — Téléphone 2-73

## Edito

M. François Mitterand est candidat unique de la gauche française (P.C.F., P.S.U., S.F.I.O.). Du moins théoriquement, si on en juge par les honteuses manœuvres du "socialiste" Mollet, en direction du très réactionnaire Antoine Pinay.

Il y aurait là, après l'échec de Gaston Defferre dans des conditions un peu semblables, un motif pour l'Union démocratique bretonne, parti de gauche, de se réjouir sans réserves si...

Si... les mœurs traditionnelles de cette même gauche avaient un peu changé ! Il n'est pas question d'entonner ici les couplets des éternels insatisfaits du P.S.U. relativement à la "personnalité discutable" du candidat républicain. M. Mitterand est ce qu'il est : à tout prendre, c'est encore un des plus constants opposants à De Gaulle et au pouvoir personnel, même si son passé, notamment au moment de la guerre d'Algérie n'est pas à l'abri de toutes critiques de la part des hommes de gauche sincères. Mais, qui, à gauche, peut se targuer d'avoir toujours eu dans cette triste affaire coloniale, une position irréprochable ?

Ce qui est beaucoup plus inquiétant, ce sont les conditions dans lesquelles la candidature de M. Mitterand est apparue comme inévitable aux observateurs politiques. Tout d'abord, le Parti communiste qui n'en est pas à une volte-face près, après avoir fait du préalable du programme commun à toute la gauche une condition obligatoire de son ralliement, change brusquement de position et, sans que ses militants qui peignaient ces derniers temps sur les murs de Rennes le slogan "Front uni antigauilliste sur un programme commun" aient été consultés, ses dirigeants se rallient "à l'unanimité" à la candidature du député de la Nièvre. Ensuite, si l'on en croit Le Canard enchaîné — et pourquoi ne le croirait-on pas ? — les hommes du P.S.U., pour contrer la candidature de M. Mitterand auprès du P.C.F. n'ont pas hésité à avoir recours à l'obscur pratique de la délation et des dossiers "policiers" plus ou moins secrets ! Enfin, la S.F.I.O. c'est-à-dire en fait M. Guy Mollet, après avoir annoncé son adhésion à la candidature Mitterand, n'hésite pas quelques jours plus tard, à soutenir sans réserves une éventuelle candidature Pinay qui aurait surtout, en cas de succès, comme avantage essentiel de faire de M. Mollet le futur président du conseil, ce même Mollet qui a eu en 1958 l'attitude que l'on sait et qui n'a pas hésité en s'affirmant "jacobin intégral" à faire profession de foi hexagonale et antirégionaliste !

Il faut bien dire qu'en face de manœuvres aussi douteuses, on se sent pris d'un certain dégoût : la partie va être belle pour le national-gauillisme de faire allusion au "régime pourri de jadis" ! Où est le renouveau démocratique dans tout cela ?

Et pourtant, même si la candidature de De Gaulle ôte toutes chances sérieuses à M. Mitterand, seule sa candidature est capable de provoquer la coalition des opposants républicains au régime de pouvoir personnel. Certes, le Pouvoir gaulliste sait bien que sa politique étrangère va lui attirer nombre de voix communistes de la base — il n'est que de voir l'actuelle position ultra-modérante de la C.G.T. pour le deviner — et on ne pourra, dans le total des voix de type "Front populaire" faire le partage entre les divers partis, ce qui est peut-être aux yeux des communistes l'avantage essentiel de la candidature de M. Mitterand...

Mais le scrutin de la fin de l'année est capital pour la démocratie : il faut absolument que le pouvoir gaulliste soit contesté au maximum, que l'U.N.R., De Gaulle, l'Etat et l'administration aux ordres, connaissent globalement un échec relatif, surtout si un ballottage est nécessaire à la réélection du "Guide" pour sept ans !

N'oublions pas non plus que, pour nous Bretons, sept ans de gaullisme signifieront — dans la ligne de l'actuelle politique de Paris en Bretagne — un recul sans appel de notre économie, de notre culture, une accentuation de notre dépersonnalisation, une aggravation de l'émigration mortelle de nos jeunes. Il faut donc que les Bretons votent au maximum contre une pareille destinée et cela en se ralliant, bon gré mal gré, à la seule candidature de gauche à l'heure actuelle : celle de M. François Mitterand. Il serait essentiel que les habituels succès électoraux de l'U.N.R. en Bretagne ne se retrouvent pas, cette fois, à l'occasion de l'élection présidentielle. Pourquoi ? A titre d'avertissement au pouvoir : si De Gaulle ou l'un de ses sbires est élu avec une certaine difficulté ; si la Bretagne se révèle avoir abandonné sa "vocation" de "terre de fidélité", le Pouvoir saura bien — en prévision des élections législatives qui suivront — faire chez nous les indispensables concessions pour essayer de récupérer les voix perdues pour le gaullisme... Si, au contraire et par bonheur, les circonstances font que la candidature de M. Mitterand soit celle du renouveau démocratique et remporte la victoire inespérée, il est capital qu'aux yeux des futurs dirigeants de l'hexagone, la Bretagne fasse figure de terre jeune, où l'on n'a pas hésité à "renverser la vapeur", à rejeter les mirages du national-gauillisme et de sa propagande et à se tourner délibérément vers l'avenir, vers la démocratie, le socialisme, l'Europe fédérale ! De toutes façons, l'heure est trop grave pour que les Bretons oublient les mauvais coups dont ils ont été victimes de la part des gaullistes : où est la loi-programme solennellement promise aux Bretons et annoncée en plein Palais-Bourbon ? Où est la mise à voie normale du réseau ferroviaire breton ? Où est la poursuite de l'industrialisation ? Où est l'autoroute de la Bretagne centrale ? Où est la part décente de la langue et de la culture bretonnes à la radio, à la télévision, à l'école ? Où est le développement de notre tourisme ? L'U.D.B., parti breton d'opposition intégrale au national-gauillisme convie tous les Bretons à faire acte de courage et à faire échec au gaullisme en décembre : c'est une question de dignité et de propriété !

Faut-il pour cela signer un chèque en blanc au seul M. Mitterand ? Pour l'instant, c'est la seule candidature républicaine et cela est capital. La mise en place des candidatures fascistes (Tixier-Vignancour), réactionnaires (Marcilhacy, Pinay éventuellement) ou gaulliste ne devraient normalement rien changer à notre détermination. Cependant, le programme de M. Mitterand, sans être très différent, est moins précis que celui de M. Gaston Defferre. Nous savions parce que nous le lui avions demandé, que le maire de Marseille entendait promouvoir une politique neuve à l'égard des pays sous-développés de l'hexagone comme la Bretagne. La personnalité du leader des comités "Horizon 80" en Bretagne, M. Phlipponneau, était pour les Bretons, la garantie

(Voir suite page 4)

## LA VIE DU PARTI

### SECTION DE RENNES

Une réunion de rentrée a permis de faire le point de deux mois pendant lesquels une partie de nos camarades étudiants ou universitaires avait essaimé dans toute la Bretagne. Le travail dans l'ensemble a été intéressant : abonnements, ventes du journal dans son milieu familial ou dans son entourage. Les leçons sur la propagande et les moyens d'action appropriés à des milieux différents du milieu de travail habituel ont été tirées en commun.

Les ventes régulières aux restaurants universitaires (cette année, il y en aura quatre avec l'ouverture du Beaulieu) ont repris ; quelques suggestions sur l'organisation de l'année ont été faites.

Après l'article du numéro de septembre sur les élections syndicales à Citroën, la section de Rennes a distribué à la sortie de l'usine de La Janais, le jour précédant les élections, le tract suivant :

### ELECTIONS DE DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL A CITROËN

**Travailleurs, pas d'abstentions, votez !**  
Votez pour de meilleures conditions de travail. Mais ce vote ne doit être qu'une étape.

— Vous connaissez la doctrine sociale de M. Bercot, président-directeur général de Citroën : « Le profit appartient à l'entrepreneur et à lui seul, qui dirige l'entreprise... Les salariés n'ont aucun droit sur le profit... Le profit suggère à l'entrepreneur la décision conforme aux besoins, aux désirs de tous... »

— Vous savez que cette élection vient après dix ans de lutte entre la direction et les syndicalistes.

— Vous savez que l'Etat a toujours été généreux à l'égard de la Société Citroën. Après les milliards déjà versés, le gouvernement national-gauilliste s'approprie de nouveau à lui octroyer 200 millions !

Cette aide a été donnée à Citroën et à Citroën seul, sans amélioration simultanée de l'ensemble de la Bretagne (formation professionnelle et logements).

— Citroën aimerait bien faire de la Bretagne une colonie où il disposerait librement des travailleurs : MICHELIN (à Vannes) et

CITROËN (Rennes) peuvent peser sur le marché du travail. Citroën a des capitaux dans SUPERLAIT, dans DUQUESNE-PURINA : l'agriculture étant le réservoir de sa main-d'œuvre, il est intéressant de mettre la main sur la commercialisation des produits agricoles. Si les paysans étaient trop riches, ils mettraient peut-être moins de bonne volonté à s'enrôler dans les ateliers de Citroën.

Enfin, par le biais de la Société de Développement régional, Citroën peut effectivement contrôler la croissance industrielle de la Bretagne.

Après les élections, ces problèmes resteront.

Contre le monopole Citroën, pour une politique démocratique d'équipement (logement, écoles professionnelles...) et d'industrialisation de la Bretagne,

**Luttez avec l'Union démocratique bretonne.**

Lisez "Le Peuple breton", B.P. 103, Rennes.

### CAMP DE LANGUE BRETONNE DE L'U.D.B.

Durant la deuxième semaine de septembre s'est tenu le premier camp en langue bretonne de l'U.D.B. Si le mauvais temps, la rapidité avec laquelle ce camp avait dû être organisé, la date choisie ont un peu limité le nombre des participants et l'ampleur des activités, le succès de ce camp a été très reconfortant. Dans la ligne de l'article 7 de notre charte (l'U.D.B. affirme que la construction d'une Bretagne moderne ne saurait être dissociée de l'établissement d'une véritable culture populaire) ce camp a montré la nécessité de connaître la langue bretonne : propagandistes efficaces, les participants au camp ont effectué des ventes du journal à Spezet, Quimper et Carhaix. Ces contacts avec la population ont prouvé la valeur de la langue bretonne comme "révélateur" des problèmes sociaux et économiques de la Bretagne. L'émigration, l'absence d'usines, la mainmise de l'armée sur de nombreuses régions de Bretagne étaient les thèmes qui revenaient le plus fréquemment dans la bouche de nos interlocuteurs.

### DEMANDE D'EMPLOI

(Inscription gratuite pour nos compatriotes.)

JEUNE HOMME, 22 ans 1/2, niveau bac., cherche emploi administratif ou commercial, à Rennes ou région proche. Ecrire au journal.

### DISQUES -- ELECTRO-MÉNAGER RADIO -- TÉLÉVISION

★  
**Ets QUÉMÉRÉ**

37, Rue Kéréon - QUIMPER

PHILIPS C'EST PLUS SUR

### INCOHERENCE !

Le Centre universitaire de Brest, créé en 1959, comprend actuellement : un collège scientifique, un collège littéraire, une école d'ingénieurs, une école supérieure de commerce. On peut y ajouter les classes préparatoires aux grandes écoles du lycée et lycée technique, les classes préparatoires aux brevets de techniciens supérieurs (B.T.S.), et enfin, le Conservatoire national des Arts et Métiers.

En 1961-1962, il y avait 1 900 étudiants à Brest. En 1965-1966, on en prévoit 3 000. Ces 3 000 étudiants, il faut les loger. Or, les capacités d'accueil sont actuellement : 150 chambres pour garçons à la Cité universitaire du Bouguen, 500 étudiants demeurant chez leurs parents, 1 000 chambres louées. Les propositions de location se faisant très rares, on pourrait être amené à conclure que la ville est saturée et qu'en conséquence, les 1 000 à 1 500

étudiants non logés devraient, soit loger hors de Brest, soit renoncer à leurs études.

On peut se contenter de la solution qui consiste à persuader les Brestois d'ouvrir plus largement leurs portes et puisqu'une ville comme Rennes en absorbe quelques milliers, cela doit être possible. Alors, la spéculation n'aura pas de limite (on cite le cas d'une chambre sans eau, sans table de travail, sans aucun confort, proposée

### ENTREPRISE DE MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS

**LE TOULLEC**

PLONÉOUR : Place Victor-Hugo  
LE GUILVINEC : Robiner en Plomeur  
Tél. 1-72

120 francs par mois) et le prix moyen de la chambre se fixera en fonction de ces prix spéculatifs.

Mais les vrais responsables sont ceux qui ont pensé qu'une chambre en Cité universitaire pour vingt étudiants, cela suffirait ; les crédits manquent ; illogiquement, on pare au plus pressé... ou au plus payant électoralement parlant.

### CONSERVES & MARÉES

Spécialités de langoustines et crustacés, sardines, thons, maquereaux, etc.

**ALAIN FURIC et FILS**

LE GUILVINEC (Sud-Finistère) - TÉL. 0-14

# LA CONCLUSION

de notre enquête sur l'alcoolisme

fait économique et social en Bretagne

## II. — LES CAUSES PROFONDES

(suite)

### B) Les causes psycho-sociales

#### 1° L'exemple des classes dirigeantes

La relative élévation du niveau de vie entre les deux guerres a joué elle-même, paradoxalement, au profit de l'alcoolisme, car elle s'est accompagnée d'un mouvement d'idées, favorisé d'ailleurs par les « élites » dirigeantes, l'école et la presse, tendant à l'abandon des valeurs bretonnes traditionnelles.

On vanta les avantages de la civilisation française, identifiée avec le progrès et le modernisme, et on jeta le discrédit sur tout ce qui était spécifiquement breton (« breton » devenant dès lors synonyme d'« arriéré »).

La civilisation française étant une civilisation du vin, sa consommation devint, dans l'opinion populaire bretonne, un critère de promotion sociale, en même temps qu'un mode d'initiation de l'archétype français. Le lait, l'eau, voire le cidre, furent de plus en plus regardés comme des boissons du temps passé, bonnes pour les « ploucks ».

La bourgeoisie francisée, puissant agent de la politique d'assimilation conduite par Paris, a contribué plus que toute autre classe sociale à introduire en Bretagne des habitudes qui lui étaient étrangères. Les mœurs électorales introduites dès avant 1914 par la République bourgeoise (tenue dans les bistrottes des permanences et des réunions, distribution par certains candidats de bons de consommation gratuite d'alcool, etc.) et surtout l'exemple donné par nombre de « notables », — et non des moindres ! — ont incité peu à peu la population bretonne à considérer la fréquentation des cafés et l'intempérance elle-même avec moins de sévérité qu'autrefois (2).

#### 2° La sous-éducation

L'engouement pour le vin rouge, considéré assez curieusement comme un signe de bonne intégration à la société française, a été rendu possible par le manque d'information de la population. « D'une manière générale, l'alcoolisme est en Bretagne la conséquence sans doute d'erreurs très répandues sur la valeur nutritive et énergétique de l'alcool » (3).

On ne mesurera jamais tout le mal causé dans des esprits simples par la fameuse légende du « pinard » vainqueur de la guerre...

Conçue essentiellement, en Bretagne, comme un instrument de francisation, l'école a longtemps négligé l'éducation sanitaire et surtout l'éducation anti-alcoolique (4).

La sous-éducation est aujourd'hui le fait, non seulement des milieux populaires, ce qui est excusable, mais aussi de certains cercles responsables, ce qui l'est moins. Il s'est trouvé, récemment, des municipalités bretonnes pour accueillir officiellement et fêter la délégation d'un « Comité de propagande pour le vin » venant de l'Hérault. Comme si une propagande de ce genre était vraiment nécessaire en Bretagne !

Quant à la presse « régionale », souvent liée par des contrats publicitaires avec des marques de vins, d'apéritifs ou de liqueurs, elle croit devoir traiter le plus souvent sur le mode badin ou humoristique les cas d'ivrognerie évoqués devant les tribunaux. Il faut un drame de l'alcoolisme pour que le ton devienne plus sérieux, mais le problème de fond, celui des causes et des origines de l'alcoolisme en Bretagne, est toujours esquivé.

#### 3° L'aliénation mentale

Toute forme d'aliénation, qu'elle soit

économique ou ethnique, est génératrice de troubles psychologiques et sociaux. Or, aucun moyen n'a été négligé pour inculquer aux Bretons le mépris de leurs origines, de leur histoire, de leur langue ancestrale et de leur propre culture.

D'où la naissance d'un complexe d'infériorité qui, le sous-emploi aidant, a contribué à faire naître cette mentalité migratoire qui pousse les jeunes Bretons à quitter un pays où les facteurs d'enracinement se sont affaiblis.

Les manifestations collectives traditionnelles, les jeux et danses communautaires, les festivités de groupes, mœurs qui correspondaient à une nécessité ethnique, ont été peu à peu abandonnés, laissant insatisfaits des besoins fondamentaux auxquels ne répond guère une société française de type bourgeois et individualiste, au contact de laquelle le Breton se sent déphasé et incompris.

Ainsi s'expliquent, pour une large part, le recours à l'alcool, les troubles mentaux et parfois le suicide, notamment chez les émigrés et les étudiants. En raison du psychotype qui est le sien, le Breton, en effet, ne réagit généralement pas comme le « Français moyen » : ce qu'il recherche dans l'alcool, ce n'est pas un quelconque plaisir gustatif, mais l'oubli des situations conflictuelles auxquelles il est confronté.

Si la société bretonne contemporaine s'est révélée aussi vulnérable devant l'invasion de l'alcool, c'est qu'il s'agit d'une société faible, en état de moindre résistance. La communauté bretonne d'aujourd'hui, en voie de désintégration sous l'effet de puissantes forces extérieures, offre un exemple typique de la « communauté malade » décrite par Halliday (5).

### Les conséquences de l'alcoolisme

Les conséquences individuelles (morbidité d'origine alcoolique, troubles mentaux, accidents) et familiales (dissociation des foyers, hédérités pathologiques) sont bien connues.

Du point de vue économique et social, un peuple livré à l'alcoolisme est voué à la décadence, condamné au déclin économique, à l'émigration, au dépeuplement. « Tant que la Bretagne (...) aura, dans certaines de ses parties, du fait de l'alcool, la mortalité de la Birmanie, elle ne viendra pas à la grande reconnaissance qui lui est promise », a dit Alfred Sauvy (6). Ce qui peut se traduire ainsi : si la Bretagne continue à s'alcooliser, elle ne trouvera personne pour l'aider à organiser son industrie et à rénover son agriculture ; il ne restera plus aux Bretons qu'à continuer à émigrer vers la région parisienne... ou New-York !

Du point de vue politique, il n'est pas douteux que l'alcoolisme favorise ou perpétue des situations de type colonial ou semi-colonial. En Afrique du Nord, les autorités françaises avaient, par l'introduction de la vigne, encouragé la production et la consommation du vin. On cite ce mot d'un haut fonctionnaire de l'Algérie française : « Ce n'est pas l'école qui nous maintiendra en Algérie, c'est le bistrot... » (7).

Dans les départements français des Antilles, l'abus du rhum représente un obstacle à l'évolution intellectuelle et politique de la population autochtone. Un slogan local anticolonialiste résume ainsi cette situation : « C.R.S. = canne, rhum, sucre ».

En Bretagne, nous l'avons vu, l'engouement pour le vin rouge est considéré comme un test d'assimilation (traduisez : d'abandon de toute velléité d'autonomie, ou même d'impuissance à concevoir toute solution bretonne du problème breton). De fait, un peuple alcoolisé apparaît, sauf redressement, difficilement apte à s'organiser démocratiquement et à gérer lui-même ses propres affaires.

# LE PEUPLE BRETON

se penche sur son passé

## CHRONIQUE CULTURELLE

Né à Kemperlé le 7 juillet 1815, Théodore Hersart de La Villemarqué passa toute son enfance au manoir de Keransker, au cœur même de ces jardins enchantés de Cornouaille dont François Menez a si bien célébré les charmes. S'il n'est guère prouvé que La Villemarqué ait parlé breton dès son plus jeune âge, il est cependant certain que sa mère l'initia très tôt à la poésie populaire. Elle avait recueilli dans des cahiers certaines des gwerziou et des soniou qu'elle aimait à se faire chanter par les mendiants, les paysans et les domestiques. La Villemarqué ne manqua pas plus tard d'utiliser abondamment les compétences maternelles.

Mais c'est à Paris, alors qu'il fréquentait les cours de l'École des Chartes que le poète breton devait vraiment s'éveiller en lui. Nous avons dit l'importance du rôle de Le Gonidec dans l'éveil de sa vocation. Mais cette influence ne fut pas la seule. On était alors en plein Romantisme. Encouragé par Chateaubriand qui avait senti ses heureuses dispositions, le jeune homme ne tarda pas à faire ses premières armes dans L'Echo de la Jeune France. Déjà il jette un cri d'alarme :

« Notre langue et notre civilisation envahies se mélangent et se décolorent, nos mœurs se corrompent, notre littérature se disperse en lambeaux, et notre nationalité s'efface : et voilà que les flots montent, montent toujours... »

En septembre 1838, le ministère de l'Instruction publique l'envoie en mission au Pays de Galles « pour étudier la langue et la littérature galloises dans ses rapports avec la langue et la littérature bretonnes ». L'effet produit sur le jeune Kemperlois par son séjour en Galles, explique-t-il que ce même ministère ait négligé, depuis, de subventionner de semblables missions ?

Le contact avec les Bretons d'outre-Manche est en effet décisif pour La Villemarqué. L'Existence d'Abergavenny lui a conféré l'investiture bardique. Là-bas, il s'est émerveillé de toutes les richesses de la vieille littérature galloise. Des poèmes contenus dans le Myvyrian archeology of Wales aux Mabinogion que Lady Guest traduisait alors en anglais, il a tout lu avec enthousiasme. Plus question désormais « de jeter un dernier regard d'amour au pays qui s'abîme, à son vieux soleil qui s'éteint ». Celui qui revient sur le continent en mars 1839 n'est plus le même homme. Une foi nouvelle l'habite : « Je nourris dans mon âme un projet qui réjouira les ombres des défunts, s'ils peuvent encore s'intéresser aux œuvres des mortels. Je veux élever un temple dont j'ai déjà jeté les fondations. J'ai commencé à rassembler en Armorique les fragments épars de leurs chants oubliés, pour en composer un poème en leur honneur, que je dédierai à la Bretagne, à la Cambrie, à toute l'Europe, et aux générations futures... »

Le goût des recherches sur les traditions populaires s'est répandu dans toute l'Europe. La poésie di'e spontanée connaît une grande vogue et c'est avec la meilleure foi du monde que le barde de Nizion croit retrouver dans certaines vieilles complaintes l'écho des hauts faits qui jonchent l'Histoire de Bretagne. Aidé par l'abbé Henry, et Mme de Saint-Prix, il collectionne les chants, les corrige, les remanie au gré de son patriotisme et de sa muse. Sa riche

imagination comble, par ailleurs, les lacunes d'une érudition hésitante.

Ce travail de poète plus que de chercheur devait doter la Bretagne de la plus belle œuvre qui se puisse rêver. Le Barzaz Breiz, légende des siècles bretons, campait des silhouettes de héros mythiques comme Arthur, Merlin, Gwen-c'hlan, Grallon ou de héros historiques comme Morvan, Jeanne La Flamme, Jean Le Conquereur, Pontcallec. Toutes ces ombres s'y parent des prestiges de la légende et présentent au lecteur ces caractères délicats, farouches ou mystérieux dont son admiration mettra longtemps à se lasser. Toute revendication sociale n'est pas non plus absente du livre de cet aristocrate bas-breton :

« Al labourer zo gwisket peurvuiañ gant lien ; Na ve ket treset bemdeiz, evel ar vourc'hizien... ses habits sont chiffonnés, tout souillés par la terre ; les gens des villes qui ont pourtant besoin de lui, crachent de dégoût à sa vue.

Il y a une grande différence entre l'état du pauvre labourer et l'état des habitants des villes : ceux-ci se nourrissent de viande, de poisson, de pain blanc, chaque jour ; lui, le labourer, de bouillie, de pain sec et d'eau chaude.

Le labourer doit payer en tout temps, payer au roi, par an, trois ou quatre sortes d'impôts ; puis, quand il lui faut payer son maître, si l'argent n'est pas prêt, on fait bon marché de son bien... »

Ailleurs, la résignation douloureuse des laboureurs a fait place à la haine farouche des damnés de la terre :

« Maudit soit le soleil, maudite soit la lune, maudite soit la rosée qui tombe sur la terre ! Maudite soit la terre elle-même, la terre de Plouyé, qui est la cause de querelles terribles, La cause de terribles querelles entre le maître et le colon,

Qui répand l'émoi parmi les hommes des campagnes, qui en met plus d'un mal à l'aise ;

Qui fait plus d'un père sans fils, plus d'une femme veuve, plus d'un orphelin et d'une orpheline ;

Qui jette sur les grands chemins plus d'un enfant qui pleure en suivant sa mère.

Mais maudits soient, par dessus tout, les nobles hommes des cités qui oppriment le labourer ;

Ces gentilshommes nouveaux, ces aventuriers français, nés au coin d'un champ de genêts ; Lesquels ne sont pas plus Bretons que n'est colombe la vipère éclos au nid de la colombe. »

Et Kado-gann à la fourche de fer de mener ses gueux à l'assaut des gens du fisc :

« Il n'avait pas fini de parler, que trois cents charrettes de lande avaient été amenées et empliées autour du fort, et que la flamme, ardente et folle, l'enveloppait ;

Une flamme si ardente, une flamme si folle, que les fourches de fer y fondaient, que les os y craquaient comme ceux des damnés dans l'enfer,

Que les agents du fisc hurlaient de rage en la nuit, comme des loups tombés dans la fosse, et que le lendemain, quand le soleil parut, ils étaient tous en cendre. »

Y.-B. PIRIOU

AVEZ-VOUS GOUTÉ LES SAVOUREUSES SPÉCIALITÉS BRETONNES :  
GATEAU BRETON, QUATRE-QUARTS AU PUR BEURRE FRAIS !

**BISCUITERIE J. LEROUX**

140, rue de Verdun BREST-Saint-Marc Tél. 44-65-08

Pour nous, la lutte antialcoolique se confond donc avec le combat pour l'émancipation du peuple breton.

### Éléments de solution du problème

#### 1° La politique « hexagonale »

Pour le gouvernement de Paris, il n'y a pas d'alcoolisme breton, mais un problème « national » dont les solutions sont censées être valables pour la France entière.

Aussi n'est-il pas surprenant que, mal-

gré un certain renforcement de la réglementation antialcoolique depuis quelques années, les mesures gouvernementales restent insuffisantes au regard de la gravité exceptionnelle de l'éthylisme en Bretagne; elles se sont révélées, en tout cas, impuissantes à résoudre ce problème.

Le régime actuel de l'alcool en France date de la guerre de 1914-1918, où l'Etat encourageait la production d'alcool (celui-ci servait à la fabrication des poudres à feu). Ce régime, prorogé à la demande des producteurs, a contribué à maintenir cette production à un niveau supérieur aux besoins.

(Suite page 4)

## MIROITIERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures

TY BOS — QUIMPER — Tél. : 6-47 et 37-47

# LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



**COTES-DU-NORD.** — Les travailleurs bretons continuent de supporter les effets de la prétendue stabilisation : le coût de la vie ne cesse d'augmenter alors que les salaires eux sont bloqués. A Saint-Brieuc, une grève de dix jours a permis aux travailleurs de la Société Métallurgique de Bretagne de Saint-Brieuc d'obtenir une augmentation de 12 F de l'heure échelonnée de septembre au 31 décembre. Parmi les autres raisons de cette grève, nous relevons outre le calcul des primes et les conditions d'hygiène et de sécurité, les difficultés qu'ont les délégués du personnel dans l'accomplissement de leur mandat, ce qui montre que le patronat "pirate" en Bretagne a une unité de méthode...

**FINISTÈRE.** — Cinq statues ont été volées dans la petite chapelle de Saint-Antoine en Plouezoc'h. Cette chapelle comme beaucoup d'autres en Bretagne tombait en ruines, attendant une restauration prochaine. On peut hélas prédire que ce vol n'est pas le dernier puisque tant de chapelles restent ouvertes, que les précautions élémentaires pour empêcher ces vols de statues ne sont pas prises et qu'enfin à tous les échelons des pouvoirs susceptibles d'intervention, c'est la passivité et l'inaction.

**ILLE-ET-VILAINE.** — Au moment de la rentrée scolaire a éclaté au grand jour le différend opposant la mairie de Rennes et l'Education nationale au sujet de la construction d'un externat au Lycée des Gayeulles. Bel exemple

de l'incohérence d'une politique qui sacrifie aux bombettes et aux autoroutes (qui de toute façon ne seront pas construites en Bretagne) : sachez qu'il y a eu six avant-projets, qu'en trois ans, le coût est passé de 6 millions à 9 millions, que l'Internat du fait de la lenteur a coûté 33 millions d'anciens francs en plus, qu'à une rentrée on avait pensé à tout sauf au mobilier du réfectoire et que des dortoirs avaient été aménagés dans des salles de classe.

A propos de rentrée, signalons qu'à Rennes, certains postes de professeurs ne seront pas pourvus avant le... 11 novembre.

**LOIRE-ATLANTIQUE.** — La crise dans la conserve aux établissements J.-J. Carnaud (entreprise métallurgique fabriquant des boîtes de conserves) a servi de prétexte pour procéder à des licenciements : 50 ouvriers vont s'ajouter aux nombreux chômeurs de la région nantaise. Ceux qui restent subiront les effets d'une réduction des heures de travail. Le Comité d'entreprise a demandé l'application de la pré-retraite au personnel âgé de plus de 60 ans.

**MORBIHAN.** — L'aviculture bretonne reste dans une situation précaire. L'abattoir de Rochefort-en-Terre dont la fermeture en février dernier avait réduit au chômage 65 personnes, n'est toujours pas rouvert et une fabrique de caisses de la même commune a licencié 20 ouvriers aggravant ainsi considérablement la situation de l'emploi.

## IMPASSE NOMINOË

C'est tout à l'honneur des comités des fêtes de Saint-Pol-de-Léon, de Landivizio et de Landerneau d'avoir introduit une épreuve d'Histoire de Bretagne dans les jeux d'intervalle qui ont désormais lieu tous les ans dans le Léon.

Mais s'ils ont permis à Landerneau de triompher de ses adversaires, les jeux ont surtout mis l'accent sur le niveau désespérément bas de la culture de nos compatriotes.

A la question : « Quel chef breton fut sur le point de bâtir en Bretagne un état rival du Royaume frank de Charles le Chauve ? », personne ne sut répondre. La raison en est simple. L'école a toujours soigneusement évité de nous instruire de notre passé propre, contribuant ainsi à nous maintenir dans une situation d'infériorité par rapport aux habitants de Paris ou de provinces plus profondément françaises. Quand l'histoire officielle consent à nous entretenir de certains de nos ancêtres, il semblerait qu'elle s'ingénie à choi-

sir ceux dont la loyauté bretonne fut la plus discutée. Le prestige dont jouit un reître mercenaire comme Du Guesclin explique sans doute la disgrâce d'un Morvan, d'un Bertrand d'Argentré ou d'un Jean V. On ne nous laisse rien ignorer des fastes du Grand Siècle, mais quatre-vingt dix-neuf pour cent d'entre nous sont incapables de donner les noms de nos cinq plus beaux ossuaires ; le monde entier nous envie nos chapelles et nos calvaires mais ceux-ci tombent en ruines et on les pille impunément. On nous affirme que nos pères furent tous des chouans rétrogrades et fanatiques, mais on escamote soigneusement la Geste farouche de Sébastien Le Balp et de ses Bonnets Rouges de 1675.

Pas de ville bretonne qui ne possède sa rue Victor-Hugo, son boulevard du Général-De-Gaulle ou sa place Leclerc de Hautecloque. Mais Noinoë, premier roi des Bretons, n'a droit qu'à une impasse reculée... et encore...

Il est des morts qu'il faut qu'on tue !  
Y.B. P.

## TISSAGES A LA MAIN

SERVICES DE TABLE  
CRAVATES ET ÉCHARPES  
TWEED COUTURE OU AMEUBLEMENT

## Madame GUELLEC

Manoir de Créac'h-Alan  
Kerfeunteun - QUIMPER  
Tél. 8-19

## (SUITE DE L'EDITO)

que notre pays ne serait pas totalement oublié en cas de succès. Justement, M. Phlipponneau a créé — ou a pris sur lui de patronner — une originale fédération "démocrate-socialiste" de Bretagne. Il serait essentiel que cette fédération, sans sectarisme, fasse la preuve de sa maturité politique et que, renonçant à un anticommunisme stérilisant, elle se tourne vers M. Mitterand pour lui offrir son soutien en échange de gages valables de la politique bretonne du député de la Nièvre. Ce serait là faire la preuve que quelque chose est changé au pays de Bretagne. Une campagne présidentielle qui, chez nous, réunirait contre la gaullisme et dans une même volonté républicaine et novatrice certains chrétiens démocrates, des radicaux, des ex-"Horizon 80", la S.F.I.O., le P.S.U. et le P.C.F., serait une victoire pour la démocratie, la gauche et la Bretagne. En pareille hypothèse, le ralliement de l'Union démocratique bretonne à une telle coalition va de soi : notre fierté serait de l'avoir provoqué.

Mais, si par malheur, le passé pèse d'un poids suffisant pour empêcher cette indispensable union autour de la candidature républicaine en Bretagne, l'U.D.B., fidèle à elle-même et à sa charte, prendra ses responsabilités et envisagera son ralliement isolé mais total à la candidature de M. Mitterand : il ne lui manque pour cela que des précisions de la part du candidat de Front populaire. L'U.D.B. va contacter M. Mitterand et lui poser les mêmes questions qu'à M. Defferre. Des réponses que nous recevrons, nous l'espérons, nous tirerons les conclusions utiles que nous rendrons immédiatement publiques. Le temps presse : le combat unique pour la démocratie et pour la Bretagne se continue avec plus d'urgence que jamais. Nous devons être prêts le 1<sup>er</sup> décembre.



## L'ALCOOLISME

(Suite de la page 3)

Le vin, considéré comme la « boisson nationale » par excellence, bénéficie traditionnellement d'une situation privilégiée. « Le régime de la viticulture s'analyse dans un soutien quasi-inconditionnel à la production de vin ; il a contribué à maintenir le marché du vin en état de surproduction permanente. » (8)

La France est le premier producteur vinicole du monde et s'en fait gloire. C'est sans doute le seul pays où l'on ait vu un comité de propagande en faveur du vin créé avec l'aide des pouvoirs publics (loi du 4 juillet 1931).

« Le vin est senti par la nation française comme un bien qui lui est propre, au même titre que ses trois cents espèces de fromage et sa culture. C'est une boisson-totem... Un diplôme de bonne intégration est délivré à qui pratique le vin : savoir boire est une technique nationale qui sert à qualifier le Français... » (9)

Les mœurs françaises sont d'ailleurs très indulgentes à l'égard des buveurs. Le « poivrot » a le rôle sympathique au théâtre, au cinéma. Les buveurs d'eau ou de lait sont ridiculisés (10).

La propagande en faveur de la liberté de la production et de la consommation de l'alcool utilise volontiers une argumentation chauvine et nationaliste qui invoque les « poilus » de 14-18 et impressionne toujours le « Français moyen » : « Nos pères qui allaient au bistrot ont su gagner Verdun, et Mendès-France, lui, n'y était pas... Si vous aviez une goutte de sang gaulois dans les veines (sic), vous n'auriez jamais osé, vous, représentant de notre France, producteur mondial de vin et de champagne, vous faire servir un verre de lait dans une réception internationale. C'est une giflette, M. Mendès, que tout Français a reçu ce jour-là, même s'il n'est pas un ivrogne... » (Pierre Poujade, à un meeting en 1955.) (11)

Le mythe du vin est si ancré en France qu'il intimide jusqu'aux plus fermes tenants hexagonaux de la lutte antialcoolique, qui s'entourent de précautions oratoires lorsqu'ils évoquent la sacro-sainte boisson « nationale » : ils s'empressent d'annoncer qu'ils n'ont rien contre le

OLIVETTI RONÉO

## ARMOR - BURO

29, Avenue de la Gare  
QUIMPER Tél. 8-29

« bon » vin (comme si le vin n'était pas toujours bon pour celui qui le vend et celui qui le boit !), qu'ils ne prônent nullement l'abstinence, etc.

Surtout, cette question met en jeu des intérêts économiques, donc politiques, très puissants : ceux des viticulteurs du Midi, des transitaires, des négociants en vins et spiritueux, des fabricants d'apéritifs et de toutes les sociétés ou particuliers vivants de l'industrie de l'alcool : autant de groupes de « pression » avec lesquels le gouvernement doit compter. En 1951, la fabrication du pastis et des autres apéritifs à base d'alcool, ainsi que des apéritifs à base de vin titrant plus de 18° d'alcool, a été à nouveau autorisée, alors que ces produits avaient été interdits en 1941.

La loi du 30 juillet 1960 elle-même, qui autorise le gouvernement à prendre toutes mesures susceptibles de réduire la consommation d'alcool précise bien que ces mesures « ne peuvent porter atteinte aux dispositions régissant le vin et la viticulture ».

On voit combien sont étroites les limites dans lesquelles peut se développer une lutte antialcoolique conçue à Paris, dans le cadre d'un régime économique fondé sur le profit capitaliste et d'un système politique qui nie la spécificité du problème breton.

### 2° Nécessité d'une solution bretonne

Le caractère très particulier que revêt le problème de l'alcoolisme en Bretagne, l'inadaptation et l'insuffisance notoires des mesures prises par le pouvoir central pour le résoudre conduisent à préconiser

une solution bretonne de ce problème.

La tâche la plus urgente est l'éducation des Bretons, qui doivent être instruits de la nocivité de l'alcool et du fait que le vin à lui seul suffit à produire l'alcoolisme et l'alcoolisme. En particulier, ceux de nos compatriotes qui ont une part de responsabilité dans l'éducation de la jeunesse bretonne : enseignants, éducateurs, responsables de mouvements de jeunesse, de cercles celtiques, de centres culturels, de foyers de jeunes travailleurs, etc., ont là un devoir pressant à remplir.

Lorsque l'opinion publique sera éclairée, des mesures réputées aujourd'hui impopulaires, impraticables, s'imposeront presque d'elles-mêmes.

Cette éducation doit se faire, pour être efficace, dans un sens authentiquement breton : la vraie culture, celle qui n'est pas coupée de la vie et plonge ses racines dans le peuple, est le meilleur antidote contre l'alcoolisme.

La solution du problème suppose en outre l'élimination des causes économiques de l'aliénation du peuple breton ; elle postule l'humanisation des conditions d'existence, l'élévation du niveau de vie,

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

## LE RHEUN

Rue Sainte-Thérèse - QUIMPER

l'amélioration de l'habitat, le plein emploi sur place de la population active par l'industrialisation et la mise en valeur de toutes les richesses naturelles bretonnes, en un mot la création d'un climat d'activité intense, d'émulation et de mieux-être qui rende inopérante la tentation de l'alcool, très souvent conséquence de la stagnation économique, du sous-emploi, du désespoir et de l'ennui. On ne saurait trop insister sur la nécessité de procurer aux classes laborieuses des lieux de réunions agréables dont l'atmosphère pourrait être bien vite préférée à celle des cabarets.

Enfin, il s'agit d'une question d'autorité. La suppression de l'alcoolisme breton nécessite des mesures spéciales et particulièrement énergiques, difficiles à concevoir et à appliquer en dehors d'un régime socialiste :

- prévention de l'alcoolisme par des mesures appropriées qui seraient à étudier : contingentement des qualités d'alcool jetées sur le marché, restriction du nombre des débits de boissons, interdiction de la publicité en faveur des alcools, imposition de taxes spéciales sur les boissons alcoolisées ;
- développement des productions bretonnes en vue de la fabrication de boissons hygiéniques, notamment laits aromatisés et jus de pommes ;
- intensification de la cure et de la postcure.

Bien entendu, un appui efficace et de larges moyens d'action devraient être donnés aux organismes de lutte antialcoolique et aux sociétés de tempérance et d'abstinence.

Il serait possible de s'inspirer de certaines solutions mises en application dans certains pays étrangers. De petits pays comme le Danemark ou la Suède, des nations récemment décolonisées comme l'Algérie ou la Guinée, se sont dotés d'une législation antialcoolique efficace et adaptée à leur caractère ethnique. Les pays de démocratie populaire, — l'U.R.S.S. notamment —, taxent lourdement les boissons alcoolisées pour en limiter la consommation : toute publicité en faveur des alcools est proscrite.

L'élaboration et l'application d'une politique bretonne antialcoolique supposent évidemment, non seulement la volonté mais les moyens de cette politique, c'est-à-dire l'existence d'organes bretons d'étude, de délibération, de décision et d'exécution en matière de santé publique (12).

YANN-CHEUN VEILLARD.

(8) Georges Malignac : « L'alcoolisme » (Collection *Que sais-je ?*, 1962).

(9) Roland Barthes : « Mythologie » (Editions du Seuil, 1957).

(10) On se souvient du sobriquet, — « Lolo-Mendès », — dont a été affublé un président du Conseil de la IV<sup>e</sup> République.

(11) Cité par Jean Touchard : « Alcool et politique », dans *Alcool ou Santé* (n° 3 de 1959).

(12) Voir à ce sujet l'ouvrage de Joseph Martray, aujourd'hui secrétaire de la C.O.D.E.R. de Bretagne : « Le problème breton et la réforme de la France » (1947).

Graines d'élite Clause

Quimper, Concarneau, Rospenden

# Ets NICOT